Analyse des résultats

AO Solaire Innovant - Tranche 2



AO solaire innovant tranche 2 - Contexte

Largement remodelé, l'AO Solaire Innovant s'est traduit lors de cette 2^{nde} tranche par un tarif légèrement à la baisse et ce malgré une sous-souscription

L'appel d'offres pour installations solaires innovantes, lancé en 2017, vise à attribuer en 3 ans un volume total de **350 MWc** réparti en **3 périodes de candidature** (70 MWc pour la 1ère période, 140 MWc pour la 2^{nde} et la 3ème période). Cet appel d'offres, dit **Solaire Innovant**, vise les installations de puissance comprise entre **100 kWc** et **5 MWc**.

Le cahier des charges de l'appel d'offres a évolué entre la 1ère et 2^{nde} période de candidature. Alors qu'il portait initialement sur 210 MWc répartis sur 3 périodes de candidatures, il vise désormais 350 MWc. Le seuil de capacité a également été revu à la hausse lors de cette refonte : auparavant de 3 MWc, cet appel d'offres récompense désormais les installations d'une puissance pouvant aller jusqu'à 5 MWc. Enfin, alors que les installations étaient initialement séparées en 4 familles distinctes (voire 5 en comptant les 2 sous-familles), le cahier des charges ne distingue désormais que deux familles.

Nous analysons ici les **résultats de la 2^{nde} tranche** de l'AO Solaire Innovant, publiés le 1^{er} avril 2020. Il est à noter que le **tarif moyen des projets lauréats est légèrement à la hausse** (+2,1 €/MWh) et ce malgré que cette **tranche** ait été **sous-souscrite** (104 MW attribué sur 140 MW, soit **75%**).

Périmètre de cet AO

Puissance: 100 kWc - 5 MWc

Type: Installations photovoltaïques innovantes

Notation : Prix (55 pts) + Innovation (45 pts)

Structuration et Tarification

- La famille 1 regroupe les installations photovoltaïques innovantes au sol de puissance comprise entre 500 kWc et 5 MWc.
- La famille 2 regroupe les installations photovoltaïques innovantes sur bâtiments, hangars agricoles, ombrières de parking ou installations agrivoltaïques innovantes de puissance comprise entre 100 kWc et 3 MWc.
- Les deux familles bénéficient d'un complément de rémunération.

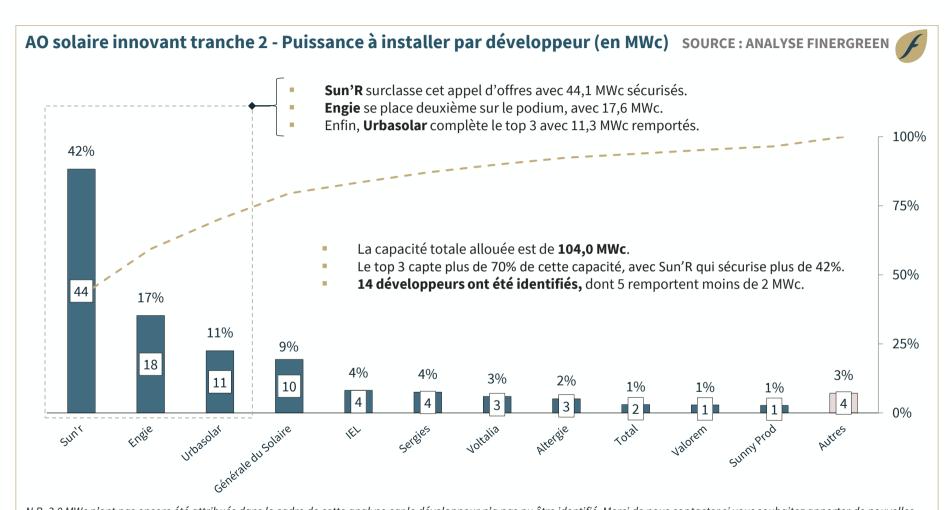
Données clés

	Famille 1	Famille 2
Puissance appelée (MWc)	60	80
Puissance attribuée (MWc - % de la puissance appelée)	60 (100%)	44 (55%)
Nombre de projets lauréats	18	21
Tarif moyen des projets lauréats (€/MWh)	82,8	
Prix plancher fixé par le cahier des charges (€/MWh)	50,0	
Prix plafond fixé par le cahier des charges (€/MWh)	180,0	
Date limite du dépôt de candidature	6 septembre 2019	



AO solaire innovant tranche 2 - Lauréats

La capacité totale allouée pour cette tranche est de 104 MWc pour 14 développeurs identifiés



N.B. 3,0 MWc n'ont pas encore été attribués dans le cadre de cette analyse car le développeur n'a pas pu être identifié. Merci de nous contacter si vous souhaitez apporter de nouvelles informations.

N.B. 2 : Ce graphique s'attache à présenter la puissance remportée par développeur, même si certaines installations sont développées pour le compte de tiers.



AO solaire innovant tranche 2 - Classement par famille

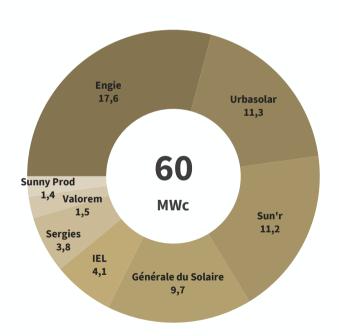
Contrairement à famille 1, la famille 2 a été largement sous-souscrite (44 MW attribués sur 80 appelés, soit 55%)

Puissance à installer par développeur (en MWc)

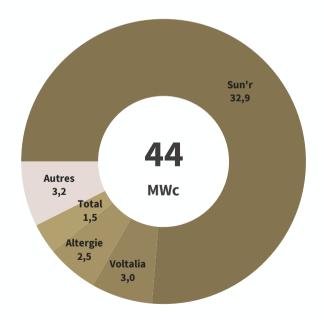
SOURCE: ANALYSE FINERGREEN



Famille 1 (0,5 MWc - 5 MWc)



Famille 2 (0,1 MWc - 3 MWc)



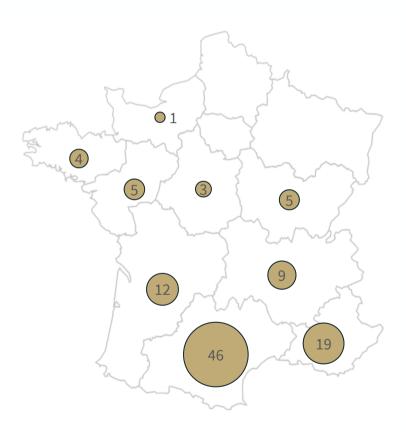


AO solaire innovant tranche 2 - Géographie

Sur les 39 projets lauréats, la quasi-totalité se trouve dans les régions méridionales, les plus ensoleillées

Puissance cumulée par région (MWc)





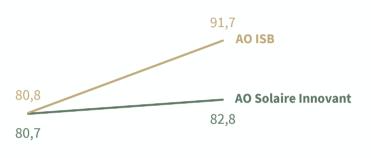
- La région Occitanie dénombre le plus de projets lauréats avec 18 projets d'une puissance cumulée de 46 MW (soit près de 45% de la puissance totale attribuée).
- Près de 75% de la capacité allouée se situe dans les trois premières régions lauréates: Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nouvelle-Aquitaine.
- Sans surprise, les disparités géographiques en termes de nombre de projets lauréats et de puissance cumulée peuvent s'expliquer par le taux d'ensoleillement dont bénéficient les régions.



AO solaire innovant tranche 2 - Evolution des tarifs

Le tarif moyen toutes familles confondues a augmenté de 2,1 €/MWh entre la tranche 1 et la tranche 2

Evolution des tarifs (en €/MWh)





Tranche 4 ISB (mars 2018)
- Tranche 1 Sol. Innov. (janv. 2018)
- Tranche 3 IAS (févr. 2018)

Tranche 9 ISB (févr. 2020)

- Tranche 2 Sol. Innov. (avril 2020)

- Tranche 7 IAS (avril 2020)

Commentaires

- Depuis la première tranche, le tarif moyen toutes familles confondues a augmenté de 2,1 €/MWh, soit une hausse de 2,6%.
- L'AO Solaire Innovant rassemblant des projets d'installations solaires de tous types (à la fois au sol, sur bâtiment ou autres), nous avons souhaité comparer les tarifs moyens de cet AO avec ceux des AO portant sur des installations au sol (IAS) et des installations sur bâtiment (ISB), pour des tranches pour lesquelles les résultats étaient sortis de manière quasi concomitante. Logiquement, les tarifs moyens pour l'AO Solaire Innovant se situent entre ceux des AO ISB et des AO IAS.
- La publication du rapport de synthèse (version publique) de la CRE nous permettra d'affiner cette analyse en comparant le tarif moyen des projets lauréats de la famille 1 de l'AO Solaire Innovation avec celui de l'AO IAS et le tarif moyen des projets lauréats de la famille 2 de l'AO Solaire Innovation avec celui de l'AO ISB.



Contacts

N'hésitez pas à nous contacter

Arthur OMONT Associate

M. +33 (0) 7 81 34 61 40 aom@finergreen.com



Bastien MARTINEZ Analyst

M. +33 (0) 7 60 03 29 06 bma@finergreen.com



Julien MENAUT Analyst

M. +33 (0) 6 69 97 49 48 jme@finergreen.com





